

CHAMBARON SUR MORGE



infos

TRAVAUX

AMÉNAGEMENTS SUR LES BOURGS DE
PONTMORT, LA MOUTADE ET SAULNAT

URBANISME

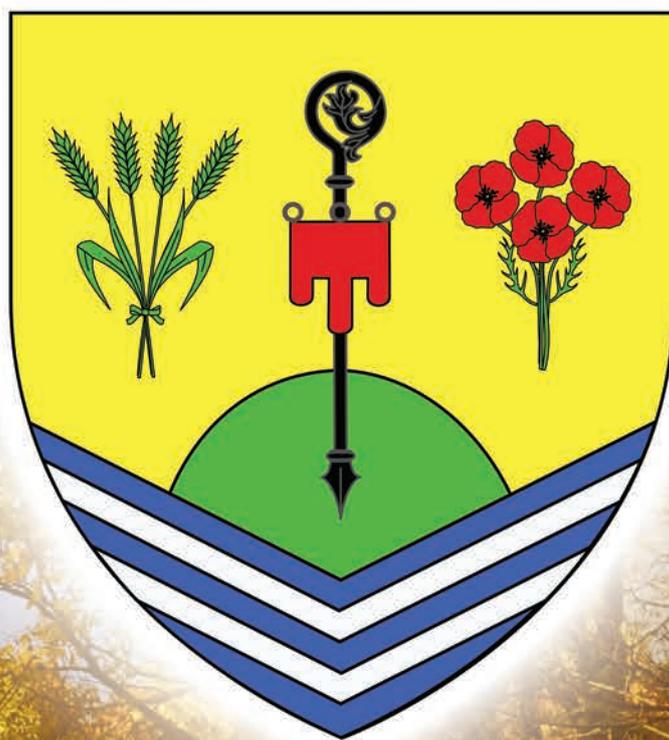
DÉVELOPPEMENT D'UN NOUVEAU
PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

ÉCOLES

UNE RENTRÉE RÉUSSIE POUR
L'ENSEMBLE DES ACTEURS

ASSOCIATIONS

LE DÉVELOPPEMENT DES LIENS
INTERASSOCIATIFS SE POURSUIT



LE BLASON COMMUNAL





L'heure de la rentrée a sonné pour toutes et tous. Rentrée scolaire tout d'abord qui le 1er septembre a vu le retour de nos chères petites têtes blondes dans nos écoles communales. Cette année ce sont 47 enfants à l'école St Exupéry de La Moutade, 64 à l'école Marius Pourtier et 65 à l'école Ste Philomène de Cellule Au total c'est 176 petits Chambaronnais qui ont intégré les 2 RPI et l'école privée. (voir page 15)

Rentrée municipale, marquée par plusieurs points dont la réorganisation générale du personnel dans le but d'optimiser le temps de travail tout en minimisant l'impact financier. Nous souhaitons donc la bienvenue à Nadège et à Juan nos deux nouveaux agents qui seront affectés plus particulièrement sur la commune déléguée de La Moutade. Nadège pour un poste d'ATSEM dans la classe de Julie et Juan qui sera agent technique venant ainsi « épauler » David pendant la période scolaire. Tout les deux bénéficiant d'un contrat aidé financé en partie par l'état. Nous souhaitons aussi la bienvenue à Aurélie notre nouvelle directrice à l'école St Exupéry.

Concernant l'image de notre commune nouvelle et son identification deux actions importantes et marquantes : L'installation des nouveaux panneaux d'entrées et de sorties de bourg. Pour être transparent, le financement a été pris dans son intégralité en charge par le département. (voir Page 6)

La création du blason communal qui fait la une de ce bulletin municipal (voir page 5) travaillé par la commission communication et validé par tous les élus. Un grand merci à notre ami Jacques Vigneron Maire de Marsat qui a été une aide précieuse dans la définition du blason.

Rentrée municipale avec malheureusement son lot de désarroi et d'incompréhension et des actes de vandalisme gratuit. Le niveau de la bêtise humaine a atteint son paroxysme suite au « saccage » du club house du Tennis à Cellule sûrement attaqué à la hache ou machette. (voir page 11). Le lendemain sur La Moutade des vols importants dans les locaux de nos amis de l'association du carreau du fort mais aussi dans les locaux communaux où main basse a été faite sur taille haie tondeuse..... désolant et décourageant mais nous ne lâcherons rien et serons intransigeants.

Le civisme prend aussi sa forme dans les gestes et les actes de tous les jours que nous administrés, devons avoir :

c'est respecter les règles de la vie du mieux vivre ensemble qui font que vous respectez vos voisins (page 10)

c'est respecter les règles du code de l'urbanisme et les démarches administratives parfois lourdes mais obligatoires (page 13)

c'est aussi respecter et faire respecter les limitations de vitesse sur nos différents bourgs et nous pourrions allonger cette liste non exhaustive

LE CIVISME ET LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES, EST L'OEUVRE DE CHACUN, C'EST UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE, POUR LE BIEN DE TOUTES ET TOUS.

Côté investissements et travaux un projet de cheminement doux reliant les bourgs de Cellule et de La Moutade est à l'étude afin que chacun puisse emprunter en toute sécurité cette future voie verte à pied, à vélo en évitant la D2009.....affaire à suivre.

Autre engagement fort et, symbole de la cohésion de notre commune de Chambaron sur Morge c'est la décision de réaliser notre PLU. Cela, dans le but, d'harmoniser un règlement urbanistique et surtout la volonté marquée d'afficher la vision et le développement de notre territoire pour les prochaines années. Dans la balance est venu s'ajouter pour la prise de décision, la mise en place d'un PLUI futur, au niveau de la grande intercommunalité. Il nous semblait important de faire en sorte que nous puissions rester maîtres de nos choix stratégiques et politiques concernant le développement de notre commune. Cela s'appelle ANTICIPER afin de ne pas SUBIR. Nous aurons l'occasion de reparler de ce PLU qui va nous occuper pendant les 18 prochains mois où nous ne manquerons pas bien sûr de vous associer, nous devons être précurseurs et innovants.

Édito n°3 (suite)



A noter sur vos agendas : le **20 octobre 2016 à 20h00 salle le Domaine à La Moutade**, nous vous attendons nombreux et nombreuses pour un RDV citoyen, dont le thème principal sera de vous présenter un bilan après 10 mois d'activités et de travail réalisé mais aussi de permettre un échange participatif et citoyen.

Comme à chaque édit, une grande pensée pour notre milieu associatif et tous nos bénévoles qui tout au long de l'année travaillent pour vous et pour le bien de notre commune. Vous retrouverez toutes les manifestations de ce dernier trimestre en fin de bulletin.

Vos élus sont à votre disposition et plus que jamais la transparence, l'équité entre administrés et le respect de l'intérêt général sont les marques de fabrique de cette équipe dont je suis le garant. Vous pouvez compter sur notre détermination et notre envie pour que Chambaron sur Morge soit respecté et trouve sa place au sein de la nouvelle grande intercommunalité de 64000 habitants qui verra le jour au 1er janvier 2017. C'est un combat journalier mais c'est tous ensemble que nous réussissons. Merci

Bien cordialement
Philippe GAILLARD



Au 1er janvier 2017, Riom Communauté n'existera plus en tant que tel. La nouvelle EPCI verra le jour et sera composée de : Limagne d'Ennezat, Riom communauté, Volvic Sources et Volcans.

De 33000 habitants que nous sommes, nous serons alors 64000. Ce vaste chantier a demandé depuis 8 mois, beaucoup d'investissements personnels mais oh combien intéressant sur le plan humain de la part de vos élus. Il faut savoir que toutes les compétences ne sont pas obligatoires. Seules l'économie et le tourisme seront prises dès le 1er janvier 2017.

Notons également que d'ici à 2018, il est fort probable que nous aurons rejoint Clermont Métropole. En ce qui me concerne je me suis inscrite dans la commission culture, la commission sociale et le groupe de travail pour donner un nouveau nom à ce grand territoire. La culture doit tenir une place importante dans notre société ; elle en est un des fondamentaux. Pour le moment, c'est une compétence optionnelle. Il sera important que la compétence soit prise dans le temps pour : ses musées, la médiathèque, la musique, etc... et tout ce qui enrichit notre jeunesse.

Social : Cette compétence existe déjà à Limagne d'Ennezat. Elle ne concerne que l'aide à la personne et le portage des repas. Il me semble que celle-ci doit être beaucoup plus riche en action. Il faudra bien évidemment tenir compte du contexte actuel et futur et de la dimension du territoire avec tout ce que cela comporte : l'insertion (mission locale, etc..), prévention (ADSEA, ..), les gens du voyage, les migrants, les crèches ; la liste n'est pas exhaustive.

En ce qui concerne les CCAS, il est fort probable qu'ils deviendront dans le temps des CIAS. Inutile de se voiler la face la réalité reviendra au grand galop. Tout cela a été évoqué au cours des différentes réunions. Dès lors que la nouvelle gouvernance sera en place, des choix devront être opérés. Mais n'oubliez pas que ce qui ne sera pas pris au sein de cette nouvelle EPCI, reviendra aux communes : donc prudence !

Quant au groupe de travail chargé de proposer un nom pour ce futur territoire, il a analysé le nombre important de propositions faites par nos collègues. Trois ont été retenues. Elles seront soumises au COPIL restreint puis au COPIL élargi pour entériner un seul nom. Deux motivations nous ont conduit à ce choix : la première, que nos concitoyens puissent se l'approprier facilement et la deuxième qu'il soit porteur au plan national et international.

Enfin, j'ai également participé à une réunion d'échange avec les membres de la commission sénatoriale qui se sont déplacés dans les Préfectures afin de noter les écueils que nous avons pu rencontrer dans le cadre des fusions communales ou celles des EPCI. Ces personnes ont été à notre écoute, n'ont fait aucune promesse mais ont fait l'engagement d'étudier nos demandes.

Voilà quelques informations que je souhaitais partager avec vous. Nous vivons actuellement la période la plus difficile et critique depuis la dernière guerre : trop de méchanceté, trop de barbarie, trop d'incertitude, trop d'inquiétude. Cependant, restons la tête hors de l'eau et droit dans nos bottes et ne cédon pas. Je reprendrai une citation de Périclès « Le secret du bonheur est la liberté, le secret de la liberté est le courage ». Ayons ce courage pour préserver la liberté de nos enfants et petits-enfants.

Marie LORIN



Vie pratique



Mairie de Chambaron sur Morge

5 place de l'église

63200 Chambaron sur Morge

email : contact@mairiechambaronsurmorge.fr

site internet : <http://mairiechambaronsurmorge.fr>



Mairie déléguée de La Moutade

3 place de La Résistance

63200 Cellule

Téléphone : 04.73.97.21.74

Télécopie : 04.73.97.28.23

Mairie déléguée de Cellule

3 place de La Résistance

63200 Cellule

Téléphone : 04.73.97.21.74

Télécopie : 04.73.97.28.23

Les services techniques sont assurés par :

services administratifs :

Béatrice LIPONNE

Émmanuel LEBLOND



services administratifs :

Isabelle DUCHÂTEL



services techniques :

Laurent BASTÈRE

Philippe GAUVIN

Denis VEXENAT



services techniques :

Juan ROYNE CONTRERAS

David BOUTY



services écoles :

Agnès MARTIN

Catherine BEN BRAHIM



services écoles :

Marina FLORET

Nadège ESPINASSE

Nathalie BERNIER



service animation :

Maxime THIALLIER

Mathieu BOUQUET



Les numéros utiles

Gendarmerie Combronde/Aigueperse [04.73.97.10.05](tel:04.73.97.10.05) / [04.73.63.60.12](tel:04.73.63.60.12)

Pompiers

Urgence - 18

SEMERAP (eau potable)

[04.73.15.38.38](tel:04.73.15.38.38)

S.A.M.U.

Urgence - 15

Trésor Public

[04.73.64.49.40](tel:04.73.64.49.40)

ERDF (raccordement)

[09.69.32.18.11](tel:09.69.32.18.11)

Sous préfecture de Riom

[04.73.64.65.00](tel:04.73.64.65.00)

ERDF (dépannage)

[09.72.67.50.63](tel:09.72.67.50.63)

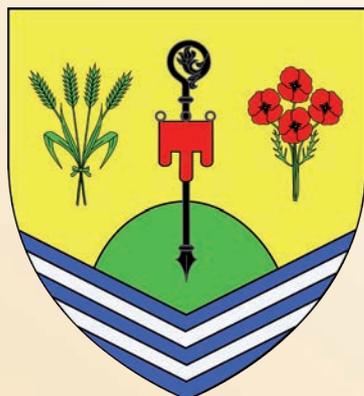
GRDF (dépannage)

[08.00.47.33.33](tel:08.00.47.33.33)

Nos représentants nationaux, régionaux et départementaux

- Assemblée nationale - Député circonscription
- Sénat - Sénateur du Puy de Dôme
- Préfecture Puy de Dôme
- Sous Préfecture Riom - Sous-préfète d'Issoire assurant l'intérim
- Conseil régional Rhône Alpes Auvergne - Président
- Conseil départemental du Puy de Dôme - Président
- Conseil départemental Puy de Dôme - Conseiller local
- Communauté de communes - Président
- Communauté de communes - représentants

- Christine Pires Beaune*
- Michèle André*
- Danièle Polvé - Montmasson*
- Christine Bonnard*
- Laurent Wauquiez*
- Jean Yves Gouttebel*
- Jean Philippe Perret / Stéphanie Flori Dutour*
- Pierre Pécoul*
- Philippe Gaillard / Marie Lorin / Laetitia Nestrigue*



EN LANGAGE HÉRALDIQUE LE BLASON SE DÉCRIT :

« D'OR AU MONT DE SINOPE, À LA CROSSE DE SABLE BROCHANT EN PAL, CHARGÉE D'UN GONFANON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE À DEXTRE DE QUATRE ÉPIS DE BLÉ DE SINOPE, LIÉS DE MÊME, À SENESTRE DE QUATRE COQUELICOTS DE GUEULES TIGÉS DE SINOPE, LES TIGES LIÉES ET LES FLEURS DISPOSÉES EN CROIX, AU CHEVRON INVERSÉ D'AZUR NAISSANT DE LA POINTE ET CHARGÉ DE DEUX CHEVRONS RENVERSÉS D'ARGENT »

Au Moyen-Âge, les armoiries qui figuraient sur les boucliers des chevaliers étaient un signe de reconnaissance. Au milieu des combats, un coup d'œil rapide permettait de situer un ami ou un ennemi. Au cours des siècles, les couleurs, les motifs et la forme de l'écu obéissent à un code rigoureux que l'on appelle « héraldique ».

Aujourd'hui, à l'heure de la communication, les blasons reviennent à la mode et de nombreuses communes, par ce système simple et esthétique à la fois, espèrent créer des symboles de reconnaissance et d'appartenance. Alors que le logo que certaines mairies utilisent représente le côté administratif de la commune, le blason d'une ville ou d'un village permet d'identifier un territoire. Il peut ainsi être utilisé par tous ceux (association ou particulier) qui y sont attachés.

Créer le blason d'une commune est une occasion de replonger dans son passé, de rechercher ses racines mais aussi, de s'intéresser au présent, aux particularités géographiques et économiques. En bref, c'est rechercher tous les éléments qui font que la localité est ce qu'elle est avec son passé, son présent, ses habitants, son originalité. C'est ainsi prendre en compte l'appartenance et l'identité, l'histoire et la géographie. Il convient donc de se livrer à un « déballage d'idées » pour définir les caractères de la commune propres à la création d'un blason. Ensuite, il faudra faire des priorités et choisir l'élément ou les éléments qui identifieront le mieux à la commune.

Un blason doit intriguer celui qui le voit, être tout à la fois simple, original et esthétique. Il doit également respecter les règles de l'héraldique.

Dans le blason choisi pour la commune de Chambaron sur Morge on remarquera :

- une crosse symbolise à la fois le prieuré existant dans la commune de Cellule depuis 1286 et l'étymologie du nom du village (Cellula signifiant petit monastère),
-
- le monticule rappelle l'étymologie du nom de la Moutade,
-
- Cellule regroupé avec la Moutade avant 1869, appartenaient aux comtes d'Auvergne ce que rappelle le gonfanon de gueules,
-
- Les cours d'eau: le Chambaron et la Morge coulent dans la nouvelle commune et leur confluent est sur le territoire communal. C'est ce qu'évoquent les chevrons inversés d'azur et d'argent en pointe,
-
- Les épis de blé représentent l'abondance de cette nourriture universelle, très présente dans la Limagne où se situe la commune,
-
- Les coquelicots symbolisent la fécondité et la fertilité dans le langage des fleurs. Au nombre de quatre ils matérialisent les quatre hameaux de Chambaron sur Morge.



Informations... (suite)

Commune nouvelle dit aussi nouveau panneau



Dans la majorité des cas, la création d'une commune nouvelle entraîne la création d'un nouveau nom pour cette nouvelle entité. Et qui dit nouveau nom, dit remplacement des panneaux d'entrées et de sorties de communes ou de hameaux.

Pour notre commune nouvelle, c'était donc, au bas mot, 11 panneaux à changer. Ainsi, il a été écrit par exemple « Cellule, la Moutade, Pontmort ou Saulnat » et en dessous « commune de Chambaron sur Morge ». Cet exemple doit en principe fonctionner pour toutes les communes intégrées dans une commune nouvelle.

Tous les panneaux étaient placés sur le domaine routier du Département. Si bien que c'est le conseil départemental qui les a pris sur son budget ce qui représente un coût nul pour notre commune. Outre ces panneaux d'entrées et de sorties de communes, pure illusion mais il faudrait aussi changer les panneaux d'indication sur les routes départementales et nationales. C'est le conseil départemental qui est chargé de la gestion des premières, l'État pour les secondes.



Pour l'instant, tous les anciens panneaux ont été mis en stock dans nos ateliers. Un panneau de chaque commune sera conservé et trônera dans chaque mairie mais aussi dans chaque école.



Micro coupures électriques



Ces dernières semaines, vous nous avez informés du retour des micro coupures de façon régulière. Pour rappel, la ligne moyenne tension 20 000 volts (HTA) qui alimente la commune est sous surveillance accrue des automatismes de protection du réseau avec une analyse approfondie des défauts enregistrés par Enedis (ex EDF)

Dés vos signalements, nous sommes intervenus auprès de Enedis qui sont bien conscients de la gêne occasionnée par ces coupures brèves. Dans les prochains jours, des travaux sur le secteur reprendront pour résoudre le problème.

Boîte aux lettres la Poste

Une bonne nouvelle pour nos habitants de Saulnat, une boîte aux lettres jaune de la poste a été installée rue du Château juste à côté du panneau d'affichage.

Centré et facile d'accès pour notre facteur, ce service de proximité permettra aux riverains de déposer leur courrier en toute sécurité avec la certitude d'être ramassé au quotidien.



Bienvenue sur le site de la Mairie : www.mairiechambaronsurmorge.fr

Un ordinateur + 3 clics pour être sur le site :

[internet / google / www.mairiechambaronsurmorge.fr](http://internet/google/www.mairiechambaronsurmorge.fr)

Les nouvelles circulent vite ! Il nous paraît donc important de rappeler à chacun d'entre vous que la meilleure source pour connaître la dernière information sur votre commune **c'est le site**. Tous les jours Nicolas Stéphant pour Cellule et Marc Captier pour la Moutade se couchent tard ou se lèvent tôt pour transcrire le contenu des informations de façon simple.





Le Programme
d'isolation de
combles à 0€* !



Combles perdus
non habitables

Pour vous aider à réaliser des **économies sur votre chauffage** et à **diminuer le coût de votre facture d'énergie**, la **mairie de Chambaron-sur-Morge**, en partenariat avec **Objectif EcoEnergie**, met en place le **Programme Réduc'Isol®**

Offre sous conditions de ressources

Pour être éligible au Programme Réduc'Isol®, la **somme des revenus fiscaux de référence** de votre ménage **doit être inférieure ou égal aux plafonds** ci-contre.

Pour justifier de votre éligibilité, vous devrez indiquer les références indiquées sur votre **avis d'imposition de 2015 sur les revenus de 2014**.

> Seules les informations indiquées **sur cet avis d'imposition** font foi pour que nos équipes vérifient votre éligibilité au Programme **Réduc'Light®**

Nombre de personnes composant le ménage	Votre revenu fiscal de référence
1	18 342 €
2	26 826 €
3	32 260 €
4	37 690 €
5	43 141 €
Par personne supplémentaire	+ 5 434 €

Comment vous inscrire et bénéficier du Programme Réduc'Isol® ?

Vous êtes éligible au Programme Réduc'Isol et vous souhaitez vous inscrire et faire isoler vos combles perdus pour 1€* ?

- 2 possibilités :**
- 1** Rendez-vous dans votre **mairie de Chambaron sur Morge** avec votre dernier **avis d'imposition reçu** et complétez un coupon d'inscription
 - 2** **Contactez Objectif EcoEnergie par mail ou par téléphone :**
contact@objectif-ecoenergie.fr ou 05 55 46 25 79

* Offre valable sous conditions de ressources, pour vos combles perdus non habitables, en isolation soufflée, réalisée par l'entreprise partenaire d'Objectif EcoEnergie. Le montant de TVA (au taux en vigueur au moment de la réalisation des travaux) est à votre charge.

Objectif EcoEnergie – SIREN 523 814 358 – 8 avenue Thiers BP19 – 19200 USSEL Cedex – contact@objectif-ecoenergie.com



A Chambaron-sur-Morge <=> Pôle Multimodal SNCF



Comment réserver ?

Rendez-vous au Point Information R'CoBus en gare SNCF de Riom ou téléphonez au :

04 73 38 08 09

Au plus tard la veille avant 18h
 Au plus tard le vendredi 18h pour un voyage prévu le lundi suivant

Les réservations peuvent être ponctuelles ou programmées sur une période d'un mois

Point Information R'CoBus ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Chambaron-sur-Morge > Pôle Multimodal SNCF

La Moutade Eglise	7:14	9:00	11:00	14:14	15:25	17:25
les Meuniers	7:17	9:03	11:03	14:17	15:28	17:28
Mairie du Cheix	7:19	9:05	11:05	14:19	15:30	17:30
Limagne	7:22	9:08	11:08	14:22	15:33	17:33
Pontmort	7:23	9:09	11:09	14:23	15:34	17:34
Trains en provenance de Gannat	7:06 et 7:22					
Trains en provenance de Clermont	14:19 17:09 et 17:33					
Halte Ferroviaire	7:23	9:09	11:09	14:23	15:34	17:34
Trains à destination de Clermont	7:26					
Trains à destination de Gannat	18:04					
Place de la Resistance	7:28	9:14	11:14	14:28	15:39	17:39
Le Viaduc	7:29	9:15	11:15	14:29	15:40	17:40
Saulnat	7:32	9:18	11:18	14:32	15:43	17:43
Eglise de Pessat	7:37	9:23	11:23	14:37	15:48	17:48
Pessat	7:40	9:26	11:26	14:40	15:51	17:51
André Messenger	7:44	9:30	11:30	14:44	15:55	17:55
Georges Bizet	7:45	9:31	11:31	14:45	15:56	17:56
Cap Nord	7:46	9:32	11:32	14:46	15:57	17:57
Avenue de Paris	7:46	9:32	11:32	14:46	15:57	17:57
Marinette Menut	7:47	9:33	11:33	14:47	15:58	17:58
Hôpital	7:48	9:34	11:34	14:48	15:59	17:59
Virlogeux	7:49	9:35	11:35	14:49	16:00	18:00
Pôle Multimodal SNCF	7:50	9:36	11:36	14:50	16:01	18:01

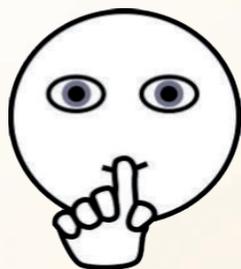
Pôle Multimodal SNCF > Chambaron-sur-Morge

Pôle Multimodal SNCF	8:05	10:15	11:50	14:50	16:30	18:15
Virlogeux	8:06	10:16	11:51	14:51	16:31	18:16
Hôpital	8:07	10:17	11:52	14:52	16:32	18:17
Bel Horizon	8:08	10:18	11:53	14:53	16:33	18:18
Avenue de Paris	8:09	10:19	11:54	14:54	16:34	18:19
Cap Nord	8:09	10:19	11:54	14:54	16:34	18:19
Beethoven	8:10	10:20	11:55	14:55	16:35	18:20
André Messenger	8:11	10:21	11:56	14:56	16:36	18:21
Pessat	8:15	10:25	12:00	15:00	16:40	18:25
Eglise de Pessat	8:18	10:28	12:03	15:03	16:43	18:28
Trains en provenance de Gannat	16:44 18:25					
Trains en provenance de Clermont	18:04					
Halte Ferroviaire	8:23	10:33	12:08	15:08	16:48	18:33
Trains à destination de Clermont	18:59					
Trains à destination de Gannat	17:09 18:38					
Pontmort	8:23	10:33	12:08	15:08	16:48	18:33
Limagne	8:24	10:34	12:09	15:09	16:49	18:34
Place de la Resistance	8:29	10:39	12:14	15:14	16:54	18:39
Saulnat	8:31	10:41	12:16	15:16	16:56	18:41
Le Viaduc	8:33	10:43	12:18	15:18	16:58	18:43
Mairie du Cheix	8:36	10:46	12:21	15:21	17:01	18:46
les Meuniers	8:38	10:48	12:23	15:23	17:03	18:48
La Moutade Eglise	8:41	10:51	12:26	15:26	17:06	18:51



Civisme et autres obligations

Bruits de voisinage



Afin de faire face aux nuisances sonores, les occupants d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils à moteur tels que perceuses, raboteuses, tondeuses, tronçonneuses.... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : **de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.**

Les samedis : **de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.**

Les dimanches et jours fériés : **de 10h00 à 12h00.**

Élagage des arbres et des haies

Les arbres, branches, racines qui débordent sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires. En effet, les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. Le domaine public routier communal ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage.... des arbres situés sur les propriétés riveraines.



Brûlage des déchets



Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés est également interdit pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour éviter aussi les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et /ou pour éviter en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés. Il incombe aux particuliers d'apporter leurs déchets à la déchetterie.

Les poubelles

La propreté de la commune est l'affaire de tous et pas seulement des employés municipaux qui accumulent chaque semaine des sacs poubelles après avoir ramassé les débris jetés par terre par des citoyens peu scrupuleux. Il suffit d'un minimum de discipline de la part de chacun pour garder notre commune propre en permanence.

Sans oublier, les conteneurs poubelle qui s'entassent sur le trottoir ou les bas coté de la route en-dehors des heures de ramassage. Pour ces habitants responsables mais récalcitrants, nous leur demandons juste un peu de civisme.



Les trottoirs et accotements



L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Tous les riverains sont invités à intervenir régulièrement pour que trottoirs et caniveaux, au droit de leur façade ou clôture, soient maintenus dans un état de propreté satisfaisant. Cela suppose, s'il s'agit d'un trottoir, de le balayer régulièrement et, s'il s'agit d'un accotement herbeux, de veiller par fauchage à préserver un espace de passage.

Les trottoirs et accotements

Un arrêté municipal interdit toute divagation des chiens, seuls et sans maître, sur la voie publique communale. Malgré des campagnes répétées d'information et de communication, le problème des déjections canines qui jonchent nos trottoirs et nos espaces verts demeure récurrent. Par désinvolture ou par manque de civisme, certains propriétaires laissent leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, et surtout, ne ramassent pas. C'est le constat quotidien. Notre commune souhaite amener les propriétaires de chiens à être plus respectueux des trottoirs et des espaces publics.





Des incivilités jusqu'au vol

Les incivilités deviennent des faits récurrents, ces dernières semaines, des actes de dégradation et de détérioration d'équipements communaux sont malheureusement à déplorer. À ces constats, il faut rajouter des vols, commis à la Moutade. Cette recrudescence d'actes délictueux, agace profondément l'équipe municipale, le maire a porté plainte auprès de la gendarmerie de Combronde / Aigueperse.



Une étape dans l'incivilité vient d'être franchie :

- les poteaux du club house de tennis ont été attaqués à la machette par des énergumènes éméchés qui ont laissé leurs marques sur les bouteilles de vodka vides. A quoi sert une machette pour aller faire la fête hormis l'intention de faire du mal ? Chaque copain ou parent qui constate cela, a le devoir de se poser des questions et d'agir en conséquence car le risque est de banaliser ces gestes.
- devant les portes du cimetière, les bottes de foin déposées pour quelles raisons ? Plusieurs pistes explorées, toutes peuvent être interprétées.
- les feux dans les champs sur les tas de bottes de paille stockées en attendant leur enlèvement



Deux jours après, les locaux municipaux de la Moutade qui stockent le matériel ont été visités : tondeuse, débroussailleuse, taille haie, pompe ont été dérobés. Les réparations des dommages occasionnés ont un coût qui pourrait être économisé par la commune. Ces agissements indignes sont une offense à nos contribuables, c'est leur argent. Les incivilités récurrentes et coutumières ne seront jamais acceptées. Les auteurs de ces dégradations peuvent être poursuivis en vertu des articles 322-1 et suivants du code pénal et sont passibles d'une amende de 1 500 € à 30 000 € et d'une peine de 2 ans d'emprisonnement.

Travaux

Réseaux rue du Stade à Cellule



La première partie de l'enfouissement de tous les réseaux humides et secs, rue du Stade est en train de se terminer après 6 mois d'un travail minutieux et précis dans son organisation. Peut être un peu plus long que prévu mais c'était pour une bonne cause : d'une part, nos riverains ont profité de l'expertise de l'entreprise Robinet pour commander leur propre branchement privatif dans leur propriété. D'autre part, le fait de conserver une circulation alternée dans la portion des travaux a créé une gêne acceptée de tous en provoquant des arrêts dans la continuité des travaux.

Sur les 6 mois de travaux, la circulation a été complètement déviée seulement 10 jours. Les témoignages au quotidien, sont unanimes pour reconnaître un travail particulièrement sérieux et appliqué de cette entreprise, qui montrent que les élus ne se sont pas trompés dans le choix.

Maintenant, risquons nous sur un planning des prochaines interventions qui peuvent être parasitées par des délais et démarches administratives ? Cet automne, l'installation des nouveaux lampadaires aux emplacements prévus sur le chantier ainsi que les branchements. Le démantèlement des anciens poteaux qui vont éclaircir le paysage et modifier la vision de notre bourg, devrait être réalisé au printemps 2017.

Dans la même période en 2017, l'entreprise Robinet s'attaquera aux réseaux de la rue de L'Europe sur une longueur identique et pour les mêmes travaux, hormis l'eau potable déjà installée.

A partir de 2018, le Conseil Départemental devrait lancer les travaux pour disposer d'une chaussée toute neuve dans cette portion. La commune profitera de l'occasion pour mettre en place les trottoirs manquants rue de l'Europe mais aussi rue du Stade. Ceux ci seront aménagés et paysagés comme décrit dans le document PAB, présenté aux habitants en 2005. La sécurisation sur cette route départementale sera prise en compte avec un objectif : d'une part réduire la vitesse excessive des automobilistes et d'autre part protéger les piétons dans leur déplacement.





Travaux...(suite)

Travaux proposés à la commission FIC du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental a donné son accord pour subventionner à 25% notre premier projet commun établi lors de la fusion. Le montant prévisionnel de 123 000 € comprend les aménagements suivants :

- réseaux et trottoirs rue de Lachamp à la Moutade
- réfection des trottoirs des 2 cotés sur toute la longueur de la rue des Lilas à Pontmort.
- aménagement de la traverse de la Moutade à Saint Myon
- aménagement trottoir rue du Lavoir à Saulnat

L'appel d'offre a été lancé dès le début d'octobre pour un démarrage des travaux avant la fin de l'année. Ils devraient se terminer dans le courant du premier trimestre 2017.



Travaux proposés à la commission FIC du Conseil Départemental



A la Moutade, les 3 places de parking rue des Ecoles qui empêchaient la fluidité de la circulation, ont été déplacées derrière la crèche avec des possibilités supplémentaires puisqu'une douzaine de places ont été tracées.

A Cellule, des coussins berlinois ont été installés avec une zone 30 rue Sainte Anne pour ralentir la vitesse excessive des automobilistes qui sont la plupart du temps, même si cela semble surprenant, des autochtones.

Campagne de «bouchage» de trous

Les automobilistes et les cyclistes peuvent circuler sur les chemins (liaison Saulnat et Saint Bonnet, chemin de la la Prade, chemin en continuité pont Fayon, chemin derrière la Vialle, chemin des Pradeaux, chemin Champ du Creux, chemin du Marais, chemin des dômes.) et sur les artères communales (rue des peupliers, rue du Patural, rue de la Garenne, place Rovident ...) plus planes sans se laisser surprendre au dernier moment par les désagréables nids de poule.



La municipalité a décidé de leur faire la chasse en mettant en place une campagne de rebouchage.

Tout d'abord, aidé des agriculteurs avec leurs engins et la participation citoyenne d'une trentaine d'habitants, c'est 400 tonnes de graviers qui ont été poussées et tassées dans les trous conséquents, repérés sur nos chemins communaux. Dans la continuité, nos employés communaux ont pris la relève pour tronçonner en carré, puis boucher et tasser le goudron dans les trous de nos routes communales les plus abîmées.

Éclairage rue des Pradeaux

La rue des Pradeaux a trouvé une certaine luminescence, après l'installation des 3 candélabres qui l'éclairent en début de nuit. Celle-ci a été faite sur le début de l'été, elle obéit aux mêmes règles d'extinction, décidées sur les coupures générales nocturnes.



Embellissement



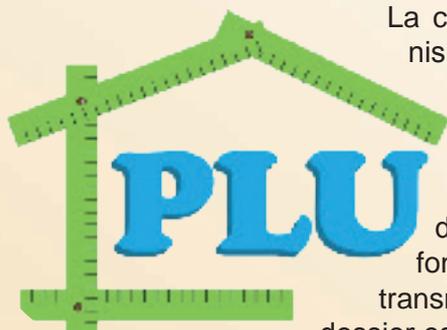
Sur notre territoire en général, la nature est cultivée, qu'il s'agisse des champs de blé, de maïs ou de betterave ou de pré. Parfois, elle est plus sauvage, comme sur les bords du Chambaron ou de la Morge qui jalonnent le territoire. En contrepartie, pour mettre en valeur différents points de Chambaron sur Morge, il est important de mettre l'accent sur l'embellissement des entrées de bourg, places et espaces typiques. Fleurir, c'est créer un espace de vie agréable pour ses habitants et pour accueillir ses visiteurs.

Avec l'aide précieuse du jardinier en chef de Riom Co, le choix des plantes et des devis ont été multipliés pour permettre aux employés municipaux de procéder aux plantations. Après avoir labouré, ils ont posé une bâche et mis en terre des arbustes et principalement des fleurs vivaces. Une solution pour garder en terre les fleurs d'une année sur l'autre, afin que le budget provisionné serve à créer des parterres supplémentaires.





Plan Local d'Urbanisme



La commune de Chambaron sur morge est dotée de deux documents d'urbanisme :

- celui de la commune déléguée de la Moutade qui date de 2007
- celui de la commune déléguée de Cellule approuvé en 2012.

Pour chaque document d'urbanisme (DP déclaration préalable, PC permis de construire, CU certificat d'urbanisme, etc...) une réponse est établie en fonction du lieu géographique, du pétitionnaire dans un premier temps puis est transmise au service d'autorisation du droit des sols de Riom communauté. Si le dossier est incomplet ou ayant des pièces manquantes, il est notifié au demandeur de bien vouloir fournir les éléments manquants. Ces éléments ne sont pas facultatifs, ils permettent d'instruire le dossier, le rendant conforme à la législation.

Depuis la création de notre nouvelle commune, la commission urbanisme s'est interrogée sur la légitimité de ses deux documents d'urbanisme. Elle a proposé au conseil municipal de lancer une révision de ce document en un document unique (délibération en Conseil Municipal du 04 juillet 2016)

Lors du conseil municipal du 26 septembre 2016, le cabinet d'architecte urbaniste «Réalité» a été retenu pour nous accompagner dans l'élaboration de notre futur document d'urbanisme qui doit être réaliste et sincère pour les dix années à venir. Ce cabinet a été auditionné après un appel d'offre pour lequel 3 cabinets différents ont répondu.

AFUL Lachamp

Sur la commune déléguée de la Moutade, a été créée une association foncière urbaine libre pour l'aménagement d'un lotissement composé de 35 lots à destination de constructions.

Aujourd'hui, Seul quatre lots restent comme réserve foncière et deux ne sont pas vendus. Une convention va être signée entre la commune et l'AFUL pour garantir l'entretien des espaces verts, des massifs, du bassin d'orage et des allées en sable. L'AFUL reste propriétaire de ses installations jusqu'à la signature de sa rétrocession avec la commune.

Pour des raisons de sécurité et de confort, cette même convention prévoit la mise en service de l'éclairage public ; les charges de fonctionnement étant supportées par la commune.

Lorsque les deux dernières parcelles seront vendues et que le gros œuvre des habitations (murs, charpente, réseaux divers, etc..) sera achevé, la commune mettra en œuvre la procédure de rétrocession de ce lotissement si le cahier des charges établi au permis de lotir est conforme et qu'aucune détérioration n'a eu lieu.



Rappel sur les conditions de Déclaration Préalable - DP

AUTORISATION EXIGEE DANS LE CADRE DE REALISATION DE TRAVAUX DE FAIBLE IMPORTANCE

- pour toutes constructions inférieures à 20 m² de surface de plancher ou sur les travaux de constructions existantes ou l'une emprise au sol est inférieure à 40 m² en zone urbaine
- construction d'un mur au-dessus du sol supérieur ou égal à 2m

Attention les murs sont soumis à réglementation dans notre PLU.

- piscine ou bassin inférieur à 100m² non couvert

Attention le local pour les pompes est à déclarer s'il est créé en même temps que la piscine ou après.

- travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction (fenêtre, porte, auvent, etc. .)
- changement de destination d'un local
- réalisation d'une division foncière



Environnement et vie durable

Geste citoyen : plantons des arbres

**rendez-vous samedi 19 novembre 2016
à 8 heures à la Mairie de Cellule**

Comme les années précédentes, tous ensemble nous avons l'occasion de planter des jeunes pousses qui formeront une haie ne dépassant pas 1.50 mètre. A l'initiative de nos chasseurs au travers de l'association implantée sur la commune et en concertation avec nos agriculteurs, le projet consiste à planter 1.5 kilomètres de haie sur la longueur du chemin de la Prade.



Pour chaque mètre linéaire de haie plantée, des subventions existent : elles sont accordées par le FEADER (Europe), à travers le fond bocage, le Conseil Départemental et le Conseil Régional. C'est 0 € de coût pour la commune, l'aide financière est de 100% de la fourniture des arbres.

En tant que citoyens, nous avons tous un rôle à jouer, venez nous rejoindre pour la plantation de ces arbustes. Nous comptons sur la capacité de chacun de nos habitants à venir proposer son aide sur un thème partagé. Un moment de convivialité autour d'un projet qui n'est que l'aboutissement logique d'une démarche environnementale globale

Pour assurer l'intendance, les personnes qui souhaitent participer à cette matinée très conviviale, sont invitées à venir se faire connaître en Mairie dès à présent. Bien évidemment, ce moment particulier sera suivi d'un casse croûte.

Affaires scolaires et jeunesse

«Ticket sport» les vacances sont lancées

Durant les trois dernières semaines de Juillet, la commune de Chambaron sur Morge en collaboration avec le Cheix sur Morge et Pessat Villeneuve, a mis en place 4 heures d'activités sportives du lundi au vendredi, pour les enfants des trois communes âgés de 6 à 17 ans.

Le succès fut au rendez-vous puisque plus de 400 tickets sport qui ont été retirés durant cette période. Le programme était riche et diversifié puisqu'une vingtaine de disciplines sportives était proposée. Ainsi chacun a pu trouver son compte lors de sessions basées sur des sports collectifs (le football, le handball ou le basket), de pleine nature (Escalade-VTT-Randonnée), d'expression corporelle (la Zumba), individuel (tennis-golf-équitation-athlétisme ou tir à l'arc) et enfin des activités méconnues mais tout aussi enrichissantes telles que le kinball ou l'ultimate.



Dans ce cadre là, le sport est un formidable outil de dépassement de soi mais aussi de cohésion sociale et de découverte de l'autre alors « plus vite, plus haut, plus SPORT » !

et son président Pierre Pécol pour la mise à disposition pour la 2ème année consécutive, d'une navette qui a permis aux enfants de pouvoir se rendre sur les lieux des activités.



Les vacances de Toussaint approchent et il nous reste encore quelques places

N'hésitez pas à consulter le site de la mairie ou vous retrouverez le programme.



Les Écoles Marius Pourtier et Saint Exupéry

Jeudi 1er septembre à 8h30 précise la cloche a retenti à l'école Marius Pourtier, commune déléguée de Cellule. Sous un soleil radieux, parents et enfants, habitués ou non se sont retrouvés après 2 mois de vacances. Accueillis par le corps enseignant, les employés communaux et les élus, c'est dans la bonne humeur et la convivialité que les 64 élèves ont pu retrouver les bancs de l'école et les copains et copines pour cette année scolaire 2016 2017.

Pour les classes de l'école Saint-Exupéry commune déléguée de la Moutade la rentrée s'est déroulée dans la joie de retrouver leurs camarades pour les plus grands, légères angoisses pour les parents et les plus petits...

Accueillis par les institutrices, les employées municipales et les élus, les enfants (au nombre de 47) parés de leurs cartables étaient ravis de retrouver leurs camarades.

Cette année Aurélie Verdier la directrice, est assistée de Julie Fayet et de Mathilde Tournayre.



- Aurélie encadrera les élèves de PS-MS : 25 élèves
- Julie (lundi, mardi, mercredi et jeudi) et Mathilde (vendredi) les élèves de GS-CP : 22 élèves.
- Employées communales : Nathalie Bernier : ATSEM , Nadège Espinasse et Françoise Levadoux .

A chaque rentrée son lot de changements ou de modifications dans le but d'améliorer les conditions pour que vos enfants soient bien dans nos écoles.

Cette année, cela concerne la restauration scolaire où les communes de Chambaron sur Morge et du Cheix sur Morge ont uni leurs efforts pour vous proposer un service en liaison chaude préparée et livré au jour le jour avec une

qualité optimale et ce à un juste tarif. C'est la société Elios restauration qui sera notre nouveau prestataire pour cette année. Vous pouvez consulter les menus sur le site de notre mairie.

Deuxième point important, dans un contexte national difficile, et même si nous sommes « dans nos petits villages ruraux » nous nous devons de respecter et faire respecter les consignes de sécurité.

- Pour la Moutade : il est formellement interdit de vous garer aux abords immédiats du portail, ainsi que devant l'atelier des agents communaux.
- Pour Cellule : nous vous demandons de ne plus stationner devant les entrées et sorties immédiates de l'école, interdiction matérialisée par une bande jaune sur toute la longueur de la chaussée.

Faire ralentir la vitesse avec la pose de « coussins berlinois » et faire prendre conscience à toutes et tous par de simples messages écrits par vos enfants et matérialisés par des crayons géants que cela est l'affaire de toutes et tous.

MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Excellente année scolaire

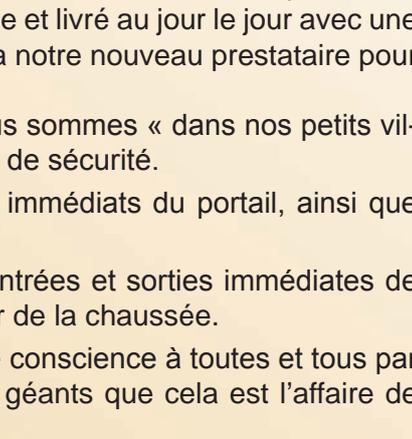
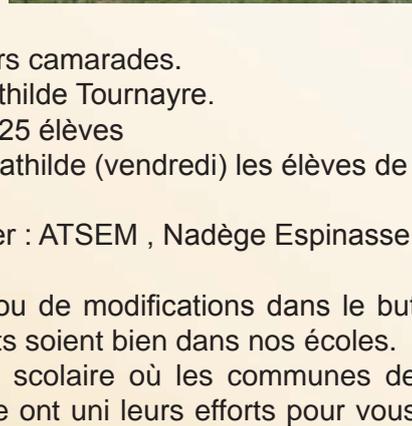
La commission communale des affaires scolaires.

Le Conseil Municipal des Jeunes de Cellule - CMJ

Les différentes séances de travail ont permis d'organiser une manifestation : la journée Solisports. L'idée était de proposer à tous les jeunes de nos villages de 10 à 16 ans une rencontre autour de plusieurs sports, associée à deux actions de solidarité : une collecte de vêtements et une collecte de bouchons destinées à des associations caritatives. Dans le cadre de l'opération brioche ADAPEI, le 08 octobre, ils ont aidé les membres du CCAS pour la distribution de celles-ci.

Les jeunes se sont impliqués : ils ont élaboré les règles de chaque atelier, créé des affiches, des flyers et des panneaux pour les collectes. Malheureusement, les contraintes météorologiques et le manque de candidats ont contraint avec regrets l'équipe municipale d'annuler la manifestation.

Une dernière réunion aura lieu lors des prochaines vacances scolaires avant le renouvellement d'un futur bureau. Nous voudrions que tous les jeunes conseillers et conseillères soient présents afin de leur témoigner toute notre estime, toute la fierté que l'équipe municipale a eu de travailler à leur côté, mais aussi de les féliciter pour le travail rendu durant ce mandat.





Affaires scolaires et jeunesse...(suite)

L'Association des Parents d'Élèves des écoles de Davayat et Cellule fait sa rentrée



Comme chaque année, l'APE est constituée de parents bénévoles qui donnent de leur temps afin de récolter des fonds remis à l'équipe enseignante pour les enfants de nos écoles. Ces fonds sont destinés à financer des sorties pédagogiques, des abonnements, le goûter de Noël, les spectacles de Noël, la fête des écoles...

Pour l'année scolaire 2015-2016, près de 4 000€ ont ainsi pu être donnés aux enseignantes pour leurs différents projets. Si vous êtes intéressés pour faire partie de l'APE, que ce soit pour vous investir dans la durée ou pour aider sur une manifestation, n'hésitez pas à en faire part. Nous avons besoin de bras et de bonne volonté ! Toute aide, même ponctuelle, nous est précieuse.

Pour l'année 2016-2017, quelques manifestations sont déjà programmées :

la Tombola de Noël et le goûter offert aux enfants, en décembre

le loto au printemps

la fête des écoles en fin d'année scolaire.

D'autres manifestations viendront s'ajouter au cours d'année. Vos idées sont les bienvenues.

Les membres du bureau tiennent à remercier parents, municipalités, enseignants pour leur participation à la vie de l'association qui permet ainsi à nos enfants d'effectuer toutes ces activités.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une excellente année scolaire !

Amicalement,

L'équipe de l'APE

Les Écoles Marius Pourtier et Saint Exupéry



L'APE du RPI Le Cheix / La Moutade organise pendant l'année scolaire des animations et des ventes dont les profits sont destinés à soutenir l'action pédagogique des enseignants et à promouvoir l'éveil des enfants.

L'année scolaire 2015/2016 s'est terminée par la fête des écoles après une année qui a vu plusieurs projets concrétisés : la vente de photos de classe et de photos individuelles ; la vente de plants de fleurs et de légumes ; l'après-midi sur le thème des Olympiades et la soirée couscous.

La traditionnelle fête des écoles se tient habituellement dans la cour de l'école au Cheix. Pour cause de travaux à l'école, exceptionnellement, celle-ci s'est tenue le vendredi 24 juin sur le parking de la salle des fêtes du Cheix. Les enseignants des deux écoles et les membres de l'APE ont organisé les activités proposées aux enfants (pêche aux canards, casse-noix, maquillage, jeux de stratégie et équilibre, fléchettes, kim-touché, kim-goût organisé par les élèves de CM...). Cette année la tombola a permis de faire gagner 5 gros lots (lots Boulangerie Jarrix, repas au Caveau du Fort, appareil photo, places de spectacle au Zénith d'Auvergne et places pour Vulcania). Malgré la météo très pluvieuse, le point restauration a servi de nombreux sandwiches, boissons et gâteaux confectionnés par les familles. Cette année, les enfants ont proposé de petits spectacles : spectacles présentés par les CE et CM (avec Anne Carvalho) et par les MS, GS et CP (avec Héléna de Amarin) sur le thème des activités motrices préparées dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.



L'année scolaire 2016/2017 s'organise déjà ! L'APE sera présente lors de la Journée des Enfants proposée par le Foyer Rural de La Moutade, le samedi 24 septembre. L'APE offrira l'apéritif aux enfants et parents venus profiter des jeux gonflables et balades en calèche.

L'assemblée générale de l'APE se tiendra le mardi 4 octobre à 20h dans la salle de la mairie du Cheix-sur-Morge (rue Fernand Raynaud). Ce sera l'occasion de présenter le bilan moral et financier de l'association, ainsi que les projets à venir.



L'association est à la recherche de nouveaux adhérents afin de remplacer les « anciens » parents qui voient leurs enfants grandir et quitter l'école primaire. Si vous voulez participer à la vie associative de votre école, permettre l'organisation d'activités pour vos enfants et la récolte de fonds qui serviront à financer les projets des deux écoles du RPI, alors nous vous attendons nombreux pour notre AG et les réunions à venir !



École Saint Philomène



L'école compte soixante cinq enfants, répartis en trois classes : une classe de maternelle, de la très petite à la grande section, une classe de CP-CE1 et une classe de CE2, CM1, CM2.

Les enfants ont classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h30. Il y a une cantine sur place. Une garderie est assurée le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30. Outre les trois maîtresses, interviennent une quatrième enseignante, 2 demi journées par semaine, afin d'apporter un soutien individualisé aux élèves en difficulté, un éducateur sportif et une enseignante en langue anglaise.

Les frais de scolarité s'élèvent à 37 € par mois pour un enfant et à 29 € pour le second enfant inscrit dans l'établissement. Un repas coûte 4,30 € et la garderie 2,70 € (avec un plafonnement à 27 € par mois).

Les effectifs étant réduits, les élèves ont la chance de travailler dans d'excellentes conditions.

L'APEL Sainte Philomène

Les parents d'élèves sont réunis en une APEL, dont l'objet est de favoriser les conditions d'apprentissage des enfants et leur ouverture sur le monde. Cette année, notre association a ainsi participé au financement du voyage des élèves à GUEDELON.

Afin de recueillir des fonds, l'APEL organise diverses manifestations, qui sont également l'occasion de partager des moments agréables et sont ouvertes à tous. Notre loto se tiendra le 19 novembre à partir de 18 heures à la salle des fêtes de CELLULE (nombreux lots, buvette et restauration sur place). La date de la brocante, qui est devenue un rendez-vous important pour tous les habitants, vous sera communiquée dans un prochain bulletin.

Pour toute information sur l'école et ses manifestations, vous pouvez consulter le site et laisser un message <http://cellulestephilomene>.

Vie sociale, associative et culturelle

Pique nique entre employés communaux

Sur cette rentrée de septembre, tous les employés des deux communes déléguées de Cellule et de la Moutade se sont retrouvés pour un pique-nique des plus convivial. Après 8 mois de vie commune, une belle initiative de leur part qui a aussi permis l'intégration des deux nouvellement embauchés à la Moutade, en contrat aidé Nadège Espinasse et Juan Royne Contreras. La fusion en terme d'échange et de partage dans les travaux au quotidien, étant devenue une habitude pour eux, ce moment autour d'un repas avait son importance, ils facilitent, à leur manière, la construction d'une nouvelle histoire.





Vie sociale, associative et culturelle

Le Téléthon

Le Téléthon : une mobilisation exceptionnelle pour vaincre la maladie

SAMEDI 26 NOVEMBRE

à Cellule commune de Chambaron sur Morge

Depuis 2 ans la commune et ses associations se mobilisent le dernier week-end de novembre pour aider l'AFM Téléthon à mener des recherches contre la maladie.

Cette année notre défi reste le même « Courir, Marcher plus de Kilomètres pour plus de recherche » au stade Angel Rech de Cellule à partir de 10 heures.

Pour ceux qui le veulent un repas à la salle « Paul Gaillard » sera servi avec une initiation Country.

Vous pourrez découvrir le programme complet sur le site de la mairie très prochainement.

Nous comptons sur votre participation à tous !

Les Balades du Journal



En 2017, aux premiers jours du printemps, c'est Chambaron sur Morge qui a été choisi pour ouvrir la marche avec un itinéraire à la découverte de ses rivières et de son patrimoine naturel.

Les balades du journal nous font l'honneur d'une visite le 9 avril 2017 sur notre belle commune de Chambaron sur Morge. Cette matinée permet d'accueillir des marcheurs venus de tous le département, pour rappel en 2010 près 3000 personnes étaient vus à Cellule, mais aussi de mettre devant les feux des projecteurs notre commune.

Le défi que nous devons relever toutes et tous ensemble avec un nombre important de bénévoles, c'est de vivre une belle aventure humaine et de permettre l'organisation de cette superbe manifestation.

Que l'on soit à La Moutade, à Cellule, à Pontmort ou à Saulnat venez nous rejoindre et montrer à toutes et tous qu'à Chambaron sur Morge, les défis nous savons les relever !

Dès aujourd'hui rejoignez une commission en vous inscrivant en Mairie :

- Pour l'animation : Eliane Giral
- Pot d'arrivée : Marielle Gaben
- Aux parcours : Miguel Gonzalez
- Au ravitaillement : Florian Bas
- Aux parkings : Roger Valluche et Guy Brosson
- A la sécurité : Bruno Antoine et Patrice Lafaye

Les absents seront les seuls punis car nous vous certifions que l'aventure humaine au travers de cette manifestation est magnifique.



Folklore

Après les musiques et les danses traditionnelles Boliviennes de l'été 2015, « le festival des cultures du monde nous ont fait découvrir le jeudi 21 juillet La Corée du Sud et le Sénégal.

Après avoir été accueillis comme il se doit par Mr Calamar directeur du centre « Le Viaduc », les membres des groupes nous ont fait partager les danses de leur pays dans la joie et la bonne humeur sur le parking de la salle polyvalente.

Les délégations ont ensuite été reçues dans les familles afin de profiter d'un moment privilégié pour échanger ensemble autour d'un repas.

La mairie remercie toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette journée festive.



La Corée du Sud



Le Sénégal

Comité de Jumelage La Moutade / Saracinesco

Une année riche en évènements

Il poursuit ses activités. Cette année encore, il est intervenu pendant les TAP à l'école. Les enfants ont appris une petite chanson en italien après avoir découvert la carte et les photos de Saracinesco. Ils ont également dégusté un Panettone.

Une partie des membres du Comité est allée aux cours d'italien à Thuret qui ont lieu certains samedis matin avec Laurence Astier, professeur d'italien au lycée de Cournon. Un covoiturage est mis en place. Avis aux amateurs...

Après la visite des italiens, une heure de conversation a été mise en place le jeudi de 17h30 à 18h30 au Caveau du Fort à La Moutade. Il s'agit de la lecture commune d'un texte envoyé par un de nos correspondants italiens que nous traduisons ensemble. Tous niveaux peuvent se retrouver autour de la table...

Le point d'orgue de cette année fut évidemment la venue de 7 de nos amis italiens pour le week-end du 8 mai. Logés dans les familles, ils ont bénéficié d'un programme bien chargé : balade des Croix de La Moutade organisée par l'Association « Ô temps jadis », visite de l'atelier de sculpture et « Raku » proposée par Frédérique Lacroix, coutellerie et visite guidée de la ville de Thiers, visite de Vichy, visite d'une exposition de voitures anciennes à Cellule organisée par le comité d'animation « La Celluloise », visite de l'Aventure Michelin. Les italiens ont également participé aux commémorations du 8 mai à La Moutade et à Cellule. Cette rencontre a également été celle où fut organisé le repas franco-italien annuel avec soirée dansante et spectacle de chansons et poèmes des enfants du cours d'italien et de l'école. L'association est ouverte à tous.



A venir : le dimanche 29 janvier 2017, concours de belote.



Vie sociale, associative et culturelle

CCAS de Chambaron sur Morge

Dans notre dernier bulletin, vous découvriez pour certains d'entre vous les actions se projetant pour cette année 2016. Certaines se sont déroulées depuis et pour notre plus grand plaisir nous ont permis d'apporter à nos administrés l'attention qu'ils attendaient de notre part.



La commande groupée de fioul a remporté un joli record. Cette démarche a permis la livraison plus de 23 000 litres de fioul à un prix plus que compétitif grâce aux commandes enregistrées mais aussi à un contexte financier plus qu'avantageux, que nous avons saisi à temps ;

L'achat groupé de bois est resté stable puisque encore 15 familles ont pu passer commande et être livrées depuis le mois de juin.



Nous avons organisé début Octobre l'opération pour les granulés de bois de chauffage qui a bien été accueillie par les propriétaires de poêles à granulés.

Les 8 et 9 Octobre l'opération «brioches» en faveur de l'ADAPEI du Puy de Dôme a été reconduite. Les commandes se sont multipliées et notre soutien, en faveur de l'handicap, dépasse l'objectif déjà atteint. Cette action entreprise par notre commune en 2015 a été plébiscitée, grâce à vous, lors de l'assemblée générale de l'ADAPEI qui s'est tenue à Mozac en début d'année.



Les fêtes de fin d'année pour les petits et les grands sont quant à elles en période de peaufinage. Qu'elles se déroulent, encore cette année, dans le village de La Moutade ou celui de Cellule, nous mettons tout en oeuvre pour vous y accueillir avec tout notre coeur.

Dates à retenir :

- **REPAS DES AINES DE CELLULE LE 04/12/2016**
- **SPECTACLE DE NOEL DES ENFANTS DE CELLULE LE 10/12/2016**

Nos ateliers «Méninges» et «Stop chute» ou «Equilibre» sont programmés pour l'exercice 2017 et donneront des clés efficaces à toutes les personnes de + de 65 ans qui s'y sont inscrites.

Nous possédons sur nos 4 villages une quinzaine d'aînés sous surveillance électronique. Ces personnes doivent obtenir toute notre attention, mais également celle des voisins et amis de proximité. Nous ne pouvons que le rappeler encore une fois.

Quelques rappels :

Le SIAD est à votre service. vous pouvez consulter leur bureau si vous avez besoins de portage de repas et d'aide à domicile.

13 av. Georges Gershwin
63200 Riom

Tél. : 04 73 38 42 64

Fax : 04 73 38 27 40

Mail : siad.riom-limagne@orange-business.fr

Le Clic de Riom (Comité Local d' Information et de Coordination) vous apportera son soutien dans vos démarches si vous avez plus de 60 ans et que vous vous trouviez face à des difficultés suite à maladie ou sortie d'hospitalisation. Il saura vous orienter et vous informer :

Le CLIC vous accueille
du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
et le vendredi de 9h00 à 13h00

[04 73 33 17 64](tel:0473331764)

[04 73 33 17 62](tel:0473331762)

clic.riom.limagne.combraille@wanadoo.fr



Foyer Sportif et Culturel de Cellule

Zumba

Juillet août 2016 a été sous la bonne humeur et la complicité. Une trentaine de passionnées se sont retrouvées tous les mardis soirs sur le parking de la salle polyvalente en raison d'une chaleur importante. Le 30 août, la dernière séance s'est terminée par un apéritif et un buffet partagés tirés du sac. Merci à toutes et à AURELIE qui a su transmettre son dynamisme.



Marche d'automne

La date est fixée au samedi 15 octobre 2016. Pour les mordus de la nature rendez-vous à 9h30 sur le parking devant l'église de Cellule pour le covoiturage. Cette fois-ci nous prendrons la direction du lac d'Aydat le matin et du lac de la Cassière l'après-midi, où l'on prendra le repas de midi. Nous serons accompagnés d'un guide. Afin de pouvoir organiser cette journée, vous pouvez dès à présent vous inscrire soit par téléphone soit par mail en précisant si vous mangez le midi. A l'heure où je vous écris le menu n'est pas encore arrêté mais comme d'habitude le tarif sera autour de 23 €.

En comptant sur votre présence nombreuse.

Le Président de l'association « Foyer Sportif et Culturel de Cellule »

Dominique PONT Domicile : 04 73 97 29 37
10 rue du Stade Portable : 06 25 42 79 55
63200 CELLULE dominique.pont@gmail.co

Foyer Rural de La Moutade

Après une pause estivale bien méritée, l'équipe des bénévoles du Foyer Rural a fait sa rentrée le samedi 24 septembre avec la troisième édition de la Fête des Enfants qui a ravi une fois de plus les petits et les grands.

Le loto du 08 octobre dernier a également été apprécié par un public habitué.

L'assemblée générale du 09 octobre a permis de faire un point détaillé sur la saison 2015/2016 ainsi achevée. De nombreuses manifestations seront ainsi reconduites et de nouvelles verront le jour. C'est ainsi que vous pouvez doré et déjà noter dans vos agendas :



- la Bourse d'Automne est prévue cette année pour le week-end des samedi 22 et dimanche 23 octobre 2016 (salle "Le Domaine").
- le traditionnel Concert de Noël aura lieu quant à lui le vendredi 2 décembre 2016 à partir de 20H00 (Eglise de la Moutade).
- pour les amateurs de chant, le grand repas – Karaoké se déroulera au printemps 2017.
- la Bourse de Printemps sera reconduite en avril 2017.
- la Fête de la Musique aura lieu cette année le soir du 21 juin 2017 dès 18h00.

Le Foyer Rural vous donne également rendez-vous pour ses "Soirées Jeux de Sté" dont trois dates sont prévues pour le moment : Vendredi 14/10, 18/11 et 09/12 2016 dès 19h30, salle Chambaron.

Mais aussi chaque premier dimanche du mois pour ses Marches (dans les environs, < 10km).

Pour plus d'infos : foyer-rural-lamoutade.fr / contact@foyer-rural-lamoutade.fr / 06.24.58.11.67
facebook : [foyruraldelamoutade](https://www.facebook.com/foyruraldelamoutade)

Florian Bas, Président

Jeu Foot

Une aire de jeu dénommé « Jeu foot » a été installée sur une partie du terrain de football à la Moutade. Son aménagement a été entièrement réalisé par les membres de l'association. Sur une surface règlementaire, clôturée par des palissades en bois grillagé, une pelouse tondue comme un terrain de golf recouvre la surface de jeu.

Inauguré le 30 septembre avec les démonstrations proposées, en présence de nombreux élus, dans une ambiance des plus chaleureuses, la place est ouverte pour le jeu. Dans notre prochain numéro de plus amples détails vous seront prodigués.





Associations...(suite)

Cellule Tennis Club

La nouvelle saison tennistique redémarre !

Les activités sportives reprennent au club de Cellule. Tout au long de la saison, différentes options vous sont proposées. L'école de tennis encadrée par notre diplômé d'état Olivier et deux animateurs qualifiés (Mathieu et Maxime) attend tous les enfants de 5 à 18 ans. Différentes plages horaires dans des groupes restreints pour une meilleure progression.



Pour les adultes, sur toute la saison, des cours par groupe de niveau de quatre ou cinq personnes maximum sont organisés. Pour les débutants, des sessions de six séances renouvelables sont mises en place : elles permettent une approche plus souple de notre sport (en fonction des envies de chacun).

Le club de Cellule engage également des équipes dans les différents championnats (départemental et régional), organisés par classes d'âge dans le premier temps de la saison, puis associant tous les licenciés en fin de saison (Championnat de Printemps). Le club propose également un tournoi de double (ludique) et les tournois interne (fin d'hiver) et Open (juin). Bien sûr, il est également possible de profiter de nos courts simplement dans le cadre des loisirs, entre amis ou en famille. Tout est possible au Cellule Tennis Club où sport et convivialité restent les maîtres mots de notre engagement.

A très bientôt au CTC.

La Celluloise

Un petit récapitulatif des manifestations passées, jusqu'à ce jour, le comité d'animation est très satisfait. Une super ambiance règne au sein de ce groupe qui cette année a eu de nouveaux arrivants que je remercie beaucoup. Les manifestations nous ont apporté beaucoup de positif.

- La chasse aux oeufs ,comme chaque année a ravi petits et grands.
- L'anniversaire de la 10ème grande évason a été un succès hors normes avec plus de 430 véhicules et un temps superbe.
- La fête de la musique s'est cette année bien déroulée, mais malheureusement à cause du temps, a été stoppée.
- Et pour la 1ère année, la venue de la Chamba'Rando organisée avec l'équipe d'Hervé Rech, a été un véritable succès : un temps superbe, des gens très sympathiques. le tout dans la bonne humeur. La soirée s'est terminée au stade en musique. A REFAIRE.



Maintenant arrive le Téléthon; un appel aux bénévoles est lancé.

Le comité d'animation tient à remercier toute le groupe de la Celluloise, tous les bénévoles et aussi Hervé.

Le Choeur entre Notes

C'est toujours avec le même enthousiasme que les choristes du CHOEUR ENTRE NOTES de CELLULE se sont retrouvés, le 14 Septembre, pour commencer les répétitions sous la direction de leur sympathique chef de chœur Dominique VADOT, à la salle polyvalente Paul Gaillard de CELLULE

Si fredonner au volant de sa voiture est délassant...

PRATIQUER LE CHANT : CELA FAIT UN BIEN FOU !

Accessible et ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, c'est un moment de détente et de plaisir,

ALORS, N'HESITEZ PLUS, VENEZ NOUS REJOINDRE

dans une ambiance des plus joyeuse et conviviale.

On compte sur vous.

Le Choeur ENTRE NOTES de CELLULE



L'Association Viaduc Animation Loisirs et Sports (AVALS)

L'année 2016 fût encore riche en évènements pour l'association AVALS. En effet, les bénévoles ont à nouveau prêté main forte à l'équipe d'animation de l'AGD du Viaduc sur de nombreuses manifestations :

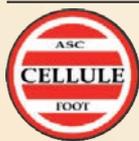
« Balades d'AVALS » mensuelles, sorties au Pal, repas à thème, marché d'été, etc...

Notre prochain grand rendez-vous, le désormais réputé marché de Noël, aura lieu le dimanche 27 novembre prochain de 10h à 19h. Près d'une quarantaine d'exposants locaux seront présents pour vous présenter leurs créations et productions. Venez nombreux !

Le bureau d'AVALS



Football - Association Sportive de Cellule



Une nouvelle saison vient de débuter. L'effectif du club est sensiblement le même que la saison précédente. Nous notons néanmoins l'arrivée de sept renforts de qualité pour nos équipes masculines (pour un nombre total de 38 joueurs) et de cinq nouvelles recrues féminines également de très bon niveau (pour un effectif total de 21 joueuses).

Face à l'effectif important des filles, la question d'engager une équipe à onze a été abordée. Les filles ont préféré la création d'une deuxième équipe à huit joueuses. Nous avons donc engagé une équipe en championnat et la seconde en plateau.

Nous souhaitons bonne chance à Arthur Seiler dans ses nouvelles fonctions de coach de l'équipe B. Nous souhaitons également la même chose à Benoit Laurençon, qui est le nouveau responsable des équipes féminine accompagné pour cela de Guillaume Machado et Romain Gras.

Il est à noter que tous ces entraîneurs sont de « jeunes anciens » joueurs du club qui ont fait le choix de passer de l'autre côté de la barrière. Merci et bonne chance à eux !!!!

En ce qui concerne nos festivités, nos deux tournois ont un peu moins fonctionné que l'année précédente (le championnat d'Europe en est la cause principale). Vient de s'achever notre première Chamba Rando, organisée avec la collaboration du Comité d'Animation « La Cellusoise. »

Nous avons reçu d'excellents retours de la part des 136 participants à cette première, qui c'est déroulée dans une superbe ambiance. Une fois de plus Merci à tous les participants et aux organisateurs.

Je vous rappelle que vous pouvez venir encourager, Filles et Garçons de L'AS Cellule, les dimanches après-midi au stade Angel Rech.

Le Président, Hervé Rech

Alliance Cellule Beauregard-Vendon Combronde Saint Bonnet près Riom

Les clubs de football de Cellule, Combronde, Beauregard et Saint Bonnet se sont regroupés pour permettre à nos jeunes de jouer au football dans les meilleures conditions possibles. 20 éducateurs tous bénévoles accueillent les enfants âgés de 6 à 18 ans. Ils sont aidés d'un groupe de 15 dirigeants.



Les enfants nés en 2008, 2009, 2010 et 2011 se retrouvent tous les mercredis à Cellule de 15h à 16h30. Notre équipe est aidée par Mathieu qui est détaché de la commune.

Les jeunes nés en 2006 et 2007 s'entraînent à Saint Bonnet le mercredi de 17h30 à 19h et le vendredi à Cellule de 18h à 19h15 alors que ceux nés en 2004 et 2005 sont à Cellule le mercredi de 17h.0 à 19h et à Saint Bonnet le vendredi de 18h à 19h15.

Nos plus grands, catégories U15 (nés en 2002 et 2003) et U18 (nés en 1999, 2000 et 2001) se retrouvent à Beauregard-Vendon les mercredis de 18h à 19h30 et les vendredis toujours à Beauregard pour les U15 de 18h à 19h15 et à Combronde pour les U18 aux mêmes horaires.

Nous accueillons bien entendu tous les jeunes qui voudraient nous rejoindre.



Sport Loisirs Vétérans Cellule



L'Assemblée Générale des vétérans du Foot s'est déroulée le samedi 3 septembre dernier. L'objectif étant de faire le point sur l'année écoulée et de définir les orientations de la prochaine saison. Le bilan sportif et financier est très satisfaisant. Idem pour les festivités avec de nombreux moments de convivialité, dont le désormais traditionnel concours de pétanque du mois de mai, et une sortie canoë en famille « ensoleillée ».

L'intégralité du bureau a été réélu après présentation du calendrier 2016/2017.

2 dates à retenir:

- Samedi 5 novembre 2016 : soirée Paella à Cellule, montant fixé à 15€ (Plat / Fromage / Dessert). Réservations auprès des joueurs.
- Samedi 13 mai 2017 : concours de pétanque en 4 parties (avec repas de midi sur place).

A venir, une journée anniversaire en juin 2017, pour fêter comme il se doit les 20 ans d'existence de l'association des vétérans.

Excellente année associative à toutes et tous.





Associations...(suite)

Club des 3 villages



Le Club a ouvert ses portes le 06 septembre 2016 , après une interruption d'un mois et demi durant l'été !

Nous nous sommes retrouvés avec plaisir, Madeleine I et Huguette G avaient repris du souffle pour éteindre les quelques bougies sur leur gâteau !

Le bureau s'est réuni le 12 septembre afin de projeter les rencontres à venir !

MERCI à la municipalité pour le versement de la subvention communale .

Le 04 octobre 2016 nous allons faire un grand pique nique au CERREY (Riom) et connaître ce bel espace !

Du 17 au 21 octobre 2016 c'est un séjour en ANDORRE qui est organisé. En novembre 2016 un Repas GASTRONOMIQUE au LYCEE HOTELIER de CHAMALIÈRES (jeudi). Le 07 Décembre 2016 (mercredi)Nous allons à Royat pour « il était une fois l'opérette » spectacle musical

Nous répondrons présents à l'invitation du CCAS en décembre 2016.

Le 08 ou le 15 janvier 2017 nous tiendrons notre ASSEMBLEE GENERALE ceci en fonction de la disponibilité de la salle polyvalente. Le Club est heureux de pouvoir participer à la Marche de la Montagne le dimanche 09 avril 2017



Le 05 juillet 2016 nous avons fêté les 20 ans de notre club autour d'un barbecue géant et une excellente ambiance, nous avons eu le plaisir de revoir des anciens adhérents et nous remercions encore Philippe et Marie nos Maires par leur participation. UN book (rappel des voyages fait en 20 ans et les albums photos ! que de bons souvenirs !! Le club est en bonne santé ! Nous oeuvrons tous, à sa longue vie et espérons toujours les nouveaux adhérents. AU PLAISIR DE VOUS VOIR BIENTOT !



Club des Aînés de La Moutade

Comme cela était prévu, les Aînés ont effectué une sortie à Vaux le Vicomte en juin. Après la visite guidée extrêmement intéressante du château entièrement meublé de Nicolas Fouquet, surintendant des finances de Louis XIV, ils ont particulièrement apprécié le musée des équipages ainsi que la promenade dans les jardins dessinés par Le Nôtre.

Un court arrêt devant le château de Fontainebleau a marqué le trajet de retour. L'été a été ponctué par les rendez-vous hebdomadaires habituels. La sortie cabaret au Moulin Rouge à Paris est en place et aura lieu le dimanche 20 novembre. L'autre temps fort de l'année sera l'expo photos à laquelle nous travaillons activement. L'AG du Club aura lieu en décembre.



Guy BROSSON, Président

Le Solex Club 63 de La Moutade

Le Solex Club 63 de La Moutade, créé en 2000 à l'initiative de 5 copains de la région Riomaise, compte aujourd'hui 75 adhérents plus une vingtaine de participants. Son essor est dû en grande partie au dynamisme de son bureau : Christopher Monarcha (Président, Pontmort), Christian Tijou (Vice-Président, Le Cheix), Robert Vedel (Secrétaire, La Moutade), Benoît Chenut (Trésorier, La Moutade) et Michel Scotto (Secrétaire adjoint, Ménérol), ainsi qu'aux nombreuses activités proposées en 2016, à savoir : Galette des Rois (Janvier), Assemblée Générale (Février), Repas et Soirée dansante avec DJ et John Brassett et ses musiciens (Mars), Expo Solex à la Grande Evasion de Cellule (Mai), Balade et pique-nique dans les gorges de Chouvigny et Ebreuil (Juillet), Expo Solex à la Brocante de La Moutade (Juillet). Sans oublier les cours de mécanique Solex les Samedis matin groupant chaque fois une bonne dizaine de passionnés dont des jeunes de 15 à 18 ans. Le Dimanche 2 Octobre prochain aura lieu notre Rando annuelle dans l'Allier (Mazerier, Chareil-Cintrat, Chantelle, Taxat-Senat, Charroux, Viaduc Eiffel de Rouzat avec déjeuner à l'Auberge de Chareil-Cintrat) : plus de 50 km avec visite des nombreux sites traversés.

Ce Club est ouvert à tous les passionnés de ce 2 roues mythique des années 50/60 qui provoque un engouement extraordinaire chez les jeunes de 17 à 77 ans !

Contact : « solexclub63gmail.com » ou Solex « Club du PDD facebook » ou 04 73 97 21 92.

